



Cantal

Des agents aux petits soins des sentiers de randonnée

CÉLINE BERGERON
celine.bergeron@centrefrance.com

Au volant d'un 4x4, Clément Chabasseur quitte la route et bifurque sur un chemin de terre. Et s'enfoncé doucement dans la forêt, sur une piste régulièrement foulée par les randonneurs, traileurs ou vététistes. Une centaine de mètres plus loin, il coupe le moteur du véhicule. Derrière les arbres, le lac de Collanges se devine. Avec son collègue, Nicolas Canal, le trentenaire fait partie du service dédié à la randonnée au sein de la communauté de communes Hautes Terres communautée. « Le seul du Cantal », affirme Gilles Chabrier, vice-président en charge du tourisme pour la communauté de communes. « Peut-être même de France ? », s'interroge-t-il. En cette grise matinée de jeudi, les deux agents enfilent leurs gants et leur casque de sécurité

avant de s'attaquer à leur mission du jour : libérer la piste de deux épicéas couchés après le passage d'une tempête en début d'année. « C'est désolant de voir ces arbres comme ça », observe Clément Chabasseur.

Des chantiers à l'année

Après une rapide inspection, les deux hommes se répartissent la tâche. « Vu que ce sont des arbres de valeur, on ne peut pas faire n'importe quoi », souligne le trentenaire. Puis, le bruit des tronçonneuses tranche avec le silence de la forêt. Protégés du vacarme par un casque anti-bruit, les agents coupent les branches du tronc. Le geste est précis. Pas de mouvement inutile. Ensuite, branchages et troncs sont rassemblés sur le bas-côté.

« C'est notre quotidien, être au milieu des bois ou dans les montagnes », résume Nicolas Canal, 42 ans. Cela fait dix-sept ans qu'il exerce ce métier. Le Cantalien ne se verrait pas faire autre chose. « J'ai découvert de jolis coins que

je ne connaissais pas. » Alors, tout au long de l'année, ils s'assurent que les sentiers soient accessibles, entretiennent les ouvrages (passerelles, portails...), sécurisent les passages, etc. Un travail qui rend également service aux agriculteurs.

« On discute avec les gens. Ils nous remercient de plus en plus, ça fait plaisir »
Nicolas Canal

Avec l'arrivée des beaux jours, il faut s'organiser pour faucher et débroussailler. L'objectif est que le réseau de randonnée soit opérationnel pour la période estivale et son flux de touristes. Le duo

Avec les beaux jours, deux agents s'attellent pour rendre des centaines de kilomètres de chemins de randonnée de Hautes Terres communautée accessibles et sans danger.

est aussi en charge du balisage. Depuis fin 2024, ils s'attellent à installer une nouvelle signalétique, plus lisible pour les randonneurs (*voir ci-contre*). Aucune journée ne se ressemble. C'est justement la « diversité des chantiers » qui plaît à Clément Chabasseur. Leur unique routine consiste à partir depuis Murat tous les matins. Un travail au cœur de la nature qui n'enlève rien l'énergie que cela requiert. À eux deux, ils gèrent sur le terrain les sentiers de randonnées de 39 communes, soit environ 1.000 kilomètres de pistes. Et un sacré dénivelé. Le point le plus bas de leur terrain de jeu débute à 540 m d'altitude, à Massiac, et grimpe jusqu'au Plomb du Cantal, à plus de 1.800 m. Dans leur tâche immense, ils sont aidés par un saisonnier et des chantiers d'insertion.

Valoriser le territoire

Les utilisateurs des chemins sont également une source d'informations précieuses pour les agents. Qu'ils soient randonneurs,

traileurs ou vététistes, chacun peut signaler un danger, un arbre couché, une piste inaccessible, un balisage à terre ou tout autre problème. Pour cela, de plus en plus de promeneurs s'appuient sur le site internet Suricate (*). Pour faciliter la géolocalisation, chaque poteau est référencé avec un numéro. Jeudi dernier, Clément Chabasseur et Nicolas Canal se sont d'ailleurs rendus sur les plateaux du Cézallier, à Peyrusse. Un signalement fait via Suricate. Là encore, un arbre est couché sur le chemin de randonnée du Puech. Des utilisateurs, les deux hommes en croisent aussi régulièrement. « On discute avec les gens. Ils nous remercient de plus en plus, ça fait plaisir », confie Nicolas Canal. À travers son travail, c'est aussi son territoire qu'il veut mettre en lumière. « J'essaie de valoriser le Cantal au maximum. » « Il y a tant de choses à découvrir », poursuit Clément Chabasseur. ●

(*) [HTTPS://SENTINELLES.SPORTSDENATURE.FR/](https://sentinelles.sportsdenature.fr/)



Les agents font du bûcheronnage pour dégager les pistes. PHOTOS JÉRÉMIE FULLERINGER



Nicolas Canal a posé les nouveaux panneaux directionnels. Les anciens (en beige) sont conservés.

Une nouvelle signalétique pour les randonneurs

Le Cantal est un coin de paradis pour les randonneurs. Ce n'est pas Hautes terres communauté qui dira le contraire. La communauté de communes accueille quelques-uns des plus beaux sites du département : le Lioran, le plomb du Cantal, le secteur du Prat-de-Bouc... Pour faciliter l'orientation des marcheurs, Hautes Terres communauté a opéré un changement de panneau. « Jusqu'à maintenant, on avait une simple signalétique de boucle, qui avait l'avantage de valoriser un circuit mais pas une destination », retrace Gilles Chabrier, vice-président de la communauté de communes, en charge du tourisme.

3.000 flèches installées

Et surtout, ces nouveaux panneaux se calquent sur la norme nationale. Des panneaux jaunes reconnaissables à leur forme de flèche. Sur chacun d'entre eux, une destination avec la distance qu'il reste à parcourir et un temps indicatif.

Il y avait donc une volonté « d'harmoniser » l'affichage de l'information car certains sentiers traversent d'autres départements. « Quand les randonneurs arrivaient dans le Cantal, ils avaient une autre signalé-

que », note Gilles Chabrier.

Le premier site à avoir bénéficié de cette nouveauté, c'est le Lioran. Un secteur à cheval avec Carladès communauté. De quoi lancer l'opération en association avec une seconde communauté de communes.

Autre avantage, le Lioran est un terrain parfait pour tester l'intégration des panneaux dans le paysage et auprès des marcheurs. Pari réussi puisque, d'après les agents de l'office de tourisme, les retours sont « plutôt favorables », se réjouit le maire de Murat. Et d'ajouter : « Notre politique est d'abord menée pour les habitants et après, c'est de la valeur ajoutée pour les personnes qui viennent de l'extérieur. »

Depuis fin 2024, les deux agents du service dédié à la randonnée de Hautes Terres communauté arpentent les centaines de kilomètres de circuits pour installer pas moins de « 3.000 panneaux directionnels ». Pour un coût matériel fixé à 137.000 euros.

Avec cette première implantation au sein de la communauté de communes, « le Département s'est emparé de ce sujet », indique Gilles Chabrier. Le reste du territoire pourrait donc à son tour harmoniser les panneaux de signalétique. ● C. B.



Pour Gilles Chabrier, en charge du tourisme pour Hautes Terres communauté, ces panneaux directionnels facilitent l'orientation des randonneurs.

« Il faut arrêter de créer de nouveaux chemins »

Un randonneur qui irait du Claux au Lioran, l'une des plus belles crêtes du GR400, traverse en réalité un véritable millefeuille : selon les communes, l'entretien n'est pas fait du tout par les mêmes personnes. « C'est une compétence de la communauté de communes », pose Philippe Fabre, maire de Mandailles, président du Grand site du puy Mary, et en charge du tourisme au conseil départemental.

Et chaque collectivité a son propre fonctionnement. Au Claux, les sentiers sont gérés par des entreprises ou des associations ayant répondu à un appel d'offres de la communauté de communes, en l'occurrence le Pays gentiane. Cela coûtait, en 2024, 37.000 € au total, répartis sur plusieurs acteurs, selon les secteurs. Mais plusieurs maires étaient montés au créneau, regrettant un manque de contrôle des élus sur l'entretien, alors même qu'ils sont les premiers à récupérer les doléances des promeneurs... Il avait alors été expressément inscrit dans les conventions que des photos devaient être faites, avant et après travaux. Après le Claux, sur le chemin,

Mandailles n'a pas ce problème : Aurillac Agglo a fait une convention avec le Grand site du puy Mary, pour l'entretien des chemins à Lascelle, Mandailles donc, et Saint-Cirgues-de-Jordanne. En plus des agents du Grand site, « cela nous prend un salarié saisonnier sur six mois », explique Philippe Fabre. Ensuite, le chemin oscille et passe régulièrement du côté d'Hautes Terres communauté, qui gère la question en régie (*lire par ailleurs*).

Et le comité départemental de randonnée pédestre ? « On ne s'occupe que du balisage des GR et des GR de pays (GRP), et on ne fait pas l'entretien général, explique son président, René Coudouel. Tout dépend des communautés de communes, chacune passe ses appels d'offres. »

Résultat : quand ils sont prévenus de la chute d'un arbre sur un chemin, il faut passer plusieurs coups de téléphone pour trouver quelle est l'entreprise ou la collectivité missionnée et autorisée à mettre un coup de tronçonneuse. « La réactivité, ce n'est pas évident. Après, on a un minimum d'équipement. Si, en balisant, on trouve un

petit arbre ou des branches, on va le faire avec notre matériel, mais on ne peut pas couper un gros arbre. »

Le problème, c'est aussi que les chemins se sont multipliés : « Il y a les GR, les GRP, puis il y a des chemins au niveau de la communauté de communes, parfois au niveau des communes, il y a des trails, des sentiers de VTT... Il faut arrêter de créer des nouveaux chemins ! C'est vrai que l'on a un territoire qui s'y prête, mais il faudrait probablement harmoniser tout cela. »

« Il y en a parfois trop, et le sujet, c'est de bien les entretenir, abonde Philippe Fabre. Si on veut que la randonnée soit attractive, pour le tourisme mais aussi pour les Cantaliens, il faut que les chemins soient bien entretenus. »

Avec un autre enjeu : celui d'harmoniser la signalétique sur tout le département. Hautes Terres communauté est territoire pilote, mais le Département va suivre, confirme Philippe Fabre : « Pour le randonneur, c'est difficile de comprendre que d'un endroit à un autre, les panneaux changent. Il faut que cette signalétique soit harmonisée. » ● PIERRE CHAMBAUD